

CANICULE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET BERMUDAS

LA SUITE!

Dans un courrier daté du 18 Juillet 2022, la CFDT Cheminots interpellait la Direction de la SA Voyageurs sur la période de fortes chaleurs que la France traverse depuis maintenant plusieurs semaines.

Depuis Juin des températures caniculaires dégradent, les conditions de travail des cheminots, qui sont souvent dans le cadre de leurs missions, déjà directement exposés à la chaleur.

POSITION DE LA DIRECTION

Dans un courrier de réponse, la direction de la SA Voyageurs renvoie ses responsabilités d'employeur aux différentes activités et BU en nous indiquant:

«Chaque direction de BU est mobilisée actuellement pour porter la plus haute attention aux conditions de travail de l'ensemble de ses agents, en particulier dans ce contexte de grands départs et de conditions climatiques difficiles.

Des mesures et directives, cohérentes avec l'exigence de service propre à chaque BU, ont été mises en place localement et partagées avec les représentants locaux des BU. Elles sont ancrées dans les conditions de travail observées et sont spécifiques à chaque environnement de travail. Par ailleurs, nous vous confirmons que votre seconde demande a été transmise au chef de projet en charge du nouveau contrat de dotation en matière de tenues professionnelles afin qu'elle soit examinée avec le fournisseur retenu : ArmorLux ».

LA CFDT REVENDIQUE

LA CFDT NE PEUT SE CONTENTER DE CE TYPE DE RÉPONSE QUI N'ENGAGE PERSONNE SUR AUCUN SUJET, C'EST POURQUOI ELLE VIENT DE DÉPOSER DES DCI DANS CHACUNE DES BU DE LA SA VOYAGEURS AFIN DE TRAITER DES SUJETS SUIVANTS :

- ⇒ Prise d'une mesure immédiate visant à ne pas sanctionner les personnels (hommes / femmes) en contact avec la clientèle qui souhaiteraient porter un vêtement léger type « bermuda » ne dépareillant pas de la dotation habituelle.
- ⇒ Obtenir une concertation sur les accessoires (port du gilet, port de la coiffe...)
- ⇒ État des lieux des obligations légales quant à la fourniture d'eau potable et fraîche, de renouvellement d'air, de fonctionnement des climatisations...
- ⇒ Intégration de pauses fraîcheur dans les journées de travail.
- ⇒ Dotation à tous les agents de tout accessoire permettant de se rafraîchir (brumisateurs, gourde..)

**DEPUIS LE 30 JUIN, C'EST EN TEST À LA SNCB !
LA SNCF DEVRAIT DONC POUVOIR FAIRE UN EFFORT DE
SON CÔTÉ !
N'HÉSITÉS PAS À VOUS RAPPROCHER DE VOS
REPRÉSENTANTS CFDT.**

